



Mouvement chrétien des personnes

Rapport d'activité

2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	3
VOIR ENSEMBLE : UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'INCLUSION.....	4
VOIR ENSEMBLE : QUATRE DEFIS POUR L'INCLUSION.....	9
CONCLUSION	17
ANNEXES	18
GLOSSAIRE	19
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	20
LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	21
2021 EN QUELQUES CHIFFRES	24
QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?.....	27
SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES.....	32
QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE	38
REPRÉSENTATIONS NATIONALES.....	41

1. INTRODUCTION

En s'appuyant sur les réflexions issues du séminaire de prospective et des différentes rencontres au sein du mouvement, toute l'association s'est mobilisée pour construire le projet associatif. Le fil rouge en est l'inclusion, et l'année 2021 en marque le point de départ. Vous constaterez à la lecture de ce rapport d'activité que chacune des composantes de l'association (rappelées en première partie) s'est déjà emparée des quatre défis à relever, à savoir :

- Défi n°1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie, tant dans la scolarité, l'emploi, la vie citoyenne que dans l'appréhension du vieillissement
- Défi n°2 : être acteur du débat public, (au sein de l'Église, à travers notre militance et nos actions de sensibilisation et de plaidoyer)
- Défi n°3 : faire vivre l'ouverture, auprès du public au sens large, des partenaires actuels, possibles et futurs, dans l'hexagone et à l'international
- Défi n°4 : s'adapter aux enjeux de demain (le numérique, la dimension du développement durable, le développement par les activités, le bénévolat et les autres formes d'engagement...) et développer le rayonnement de l'association.

2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion

Association reconnue d'utilité publique, Voir Ensemble est une organisation à multiples facettes, pilotée par un Conseil d'administration, composé en très grande majorité de membres déficients visuels.

2.1 Conseil d'administration : impulsion et décision

Avec son rôle spécifique, garant des valeurs et décidant les grandes orientations pour l'association, le conseil d'administration occupe une place à part parmi les bénévoles de Voir Ensemble. En dehors des 4 conseils d'administration et des 3 bureaux annuels, ses membres, issus des groupes et tous très engagés, participent à de nombreuses instances et groupes de travail à longueur d'année, avec une motivation toujours intacte au service de l'association.

Avec la crise sanitaire, le fonctionnement du Conseil a dû s'adapter et si des réunions se sont tenues par visioconférences ou par téléphone, les instances ont continué à fonctionner normalement et le conseil a été renouvelé pour un tiers en juin 2021. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur simplicité !

Le siège : mise en œuvre des décisions et gestion des imprévus.

Peu étoffé (constitué de 11 salariés), le siège est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil dans tous les domaines : accompagnement du Mouvement, gestion des établissements, réalisation des documents de communication, actions de plaidoyer, et de répondre à de multiples demandes administratives ou autres. Acceptant de glisser d'une mission à l'autre, de gérer les imprévus en plus de leurs dossiers habituels, les salariés du siège se mobilisent pour répondre rapidement aux demandes. Impactés également par les mesures sanitaires, ils se sont adaptés à de nouvelles manières de fonctionner. Vous retrouverez le nom des membres de l'équipe et l'ensemble des missions remplies en annexe.

2.2 Les groupes : assurer le lien social

Présente aujourd'hui dans 50 départements, l'association Voir Ensemble ne doit son existence qu'à la participation et à l'investissement de nombreux bénévoles qui, à tous les niveaux, acceptent de prendre une responsabilité.

Chaque groupe de Voir Ensemble est organisé autour d'un responsable et d'un comité qui mettent en œuvre les activités et actions de proximité.

Espace privilégié de lien social, où se vit concrètement la solidarité, le groupe permet à chacun de trouver écoute, accueil, accompagnement et activités diverses, en fonction des choix réalisés localement. :

Il est ainsi possible pour les adhérents de pratiquer des activités culturelles, spirituelles, sportives, ou de loisirs, ponctuellement ou régulièrement, de participer à des visites et voyages, de partager des moments conviviaux, ou même de bénéficier de formations à l'informatique, de présentations de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle. Parallèlement, de nombreux groupes s'ouvrent vers l'extérieur en proposant à des non-adhérents des séances de découverte, des sensibilisations à la déficience visuelle, des repas dans le noir, des visites à l'hôpital, à domicile ou dans les maisons de retraite, des cours, des tournois, ou en participant à des conférences, des animations de la commune, etc. (Vous pouvez retrouver une liste des activités proposées par les groupes en annexe, mais aussi sur le site internet de l'association).

Les groupes ont également un rôle fondamental de participation et de sensibilisation dans toutes les instances locales : organismes tels que la MDPH ou la commission d'accessibilité, partenaires (CCFD-Terre solidaire...). Au-delà du lien social, il s'agit là de contribuer à toute réflexion ou démarche visant à représenter les intérêts des personnes handicapées visuelles, d'apporter une expertise et de défendre les valeurs de l'association.

Ce volet de l'action représente des heures de réunion, de démarches, de présence pour faire bouger les représentations sur le handicap, pour faire avancer l'accessibilité et faire en sorte que chacun soit réellement en situation d'être citoyen et acteur de son parcours.

En 2021, la pandémie mondiale a encore ralenti les activités de nos groupes. Ils ont fait en sorte de conserver le contact avec ceux qui isolés étaient encore plus fragilisés par la situation. Ils ont continué à gérer malgré les complications liées aux consignes nationales, et tous les responsables ont adapté les façons d'agir pour respecter les consignes sanitaires et protéger les adhérents.

Que tous les bénévoles de Voir Ensemble soient ici remerciés, car la vie associative ne fonctionne que grâce à leurs initiatives et leur engagement.

2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action

Huit commissions et groupes de travail regroupant administrateurs et adhérents sont chargés de mener des missions spécifiques pour Voir Ensemble, préparer le travail du Conseil d'administration dans différents domaines, réfléchir et orienter les décisions futures.

1.1 Commission des finances :

Représentant toutes les dimensions de l'association (Mouvement, établissements et services), elle suit l'ensemble des comptes, placements, investissements, budgets et bilans. Un budget global d'environ 30 millions d'euros, la complexité des procédures et des dossiers financiers, et les évolutions des politiques publiques en matière de financement, autant d'éléments qui rendent cette commission indispensable. Depuis sa création, elle se réunit par téléphone pour ne pas impacter les charges.

1.2 Commission nationale des sports, des loisirs et de la culture (CNSLC) :

D'après le texte transmis par Christian Puissant, rédigé par Sandra DESLOGES secrétaire de la CNSLC

Cette commission vise à développer et promouvoir des activités accessibles, propose des voyages, rencontres et de l'information ciblée à destination des adhérents. En 2021, en raison des conditions sanitaires les réunions ont eu lieu en partie par téléphone, des séjours ont été reportés ou annulés. Une randonnée a pu être organisée à SAINT-GEORGE-DE-DIDONNE du 30 mai au 5 juin. Cette année la communication a été au centre des préoccupations de la commission afin de recruter de nouveaux membres et d'être plus visible (à noter : le lancement d'une page Facebook spécifique et la création de polos).

1.3 Commission de la solidarité internationale (CSI) :

D'après le texte communiqué par Yves Dunand

Active sur le plan international, cette commission agit en faveur des pays francophones en voie de développement, en accompagnant des projets divers et micro-activités menés par des personnes aveugles, en soutenant des écoles par le financement d'enseignants spécialisés, en envoyant du matériel adapté.

En 2021, la totalité des appuis est allée à des écoles ou structures éducatives : financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés au Togo, au Cameroun et à Madagascar ; contribution au budget nourriture d'une structure togolaise ; parrainage d'élèves de deux structures malgaches ; fourniture de matériel didactique (machines Perkins, cubes et cubarithmes, tablettes et poinçons).

Le quinzième Rassemblement de la CSI a pu se tenir les 25 et 26 septembre à Dijon, en présence d'une soixantaine de personnes autour du thème «la solidarité internationale face aux conséquences de la crise sanitaire mondiale ».

A souligner également la mobilisation de membres de la CSI et du Groupe du Puy-de-Dôme pour le transport et le stockage d'un important lot de livres en braille donnés par le Comité de l'AVH de Vendée. Les envois de matériel sont toujours assurés par l'équipe des « chiffonniers » coordonnée par Alain BARDET.

L'Association des Amis des Aveugles et Déficients Visuels et le lions club Clermont Volcans ont renouvelé leur soutien en 2021, complété par une vente d'objets artisanaux, organisée dans le cadre d'une manifestation à Lille pour le cent-vingtième anniversaire de l'ACF (Action catholique des femmes).

1.4 Comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) : maintenir le contact

Composé de membres désignés par le conseil d'administration, l'objet du comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) est d'accompagner le Mouvement. Conscients des difficultés (pas de trésorier, baisse du nombre d'adhérents, vieillissement, manque de dynamisme...), le COPAM s'est organisé en grands secteurs. Pour chaque grand secteur, des référents ont été désignés pour rencontrer les groupes, les épauler, les guider. Ils sont ainsi les premiers interlocuteurs pour toute demande d'aide, pour lancer une nouvelle activité, un rapprochement avec un autre groupe, l'Assemblée générale, bref, pour poursuivre la dynamique d'échanges et de développement initiée lors des rencontres intergroupes, et faire ainsi vivre le sentiment d'appartenance, ciment de Voir Ensemble.

Avec cette organisation, le COPAM assure la présence du national au plus près des préoccupations, il recueille attentes et questions et contribue à accompagner le développement de l'association. Il est aussi l'un des acteurs de la militance de Voir Ensemble en France pour être présent dans le débat public.

1.5 Commission plaidoyer : être acteur du débat public

Le travail de cette commission permet depuis 2018 la prise de parole officielle de l'association, contribuant en cela à la médiatisation de notre cause et à faire de Voir Ensemble un acteur du débat public, un des défis retenus pour le projet associatif. Vous verrez dans la seconde partie de ce rapport que de nombreuses actions et mobilisations ont pu être faites en 2021.

1.6 La Pastorale : donner du sens

Le conseil pastoral et son bureau se sont réunis à plusieurs reprises sous la présidence de notre aumônier national, le père Hervé Rollin.

La préparation du pèlerinage prend une place importante dans les travaux de la pastorale. Reporté au mois d'octobre en raison de la situation sanitaire, il a réuni moins de pèlerins en 2021, mais l'ambiance et les interventions montrent que Lourdes reste au fil des années un temps privilégié de partage, un temps fort proposé au niveau national, une occasion de redonner du sens et de renforcer le sentiment d'appartenance. A noter en 2021, en dehors du quizz sur l'association qui a donné lieu à quelques surprises et découvertes, le temps d'échange sur la place de Voir Ensemble dans l'Eglise a permis à tous les pèlerins de commencer à s'approprier le projet associatif. Le Conseil pastoral a continué à proposer chaque semaine une méditation aux adhérents, méditation prenant la forme d'un texte envoyé par mail et très apprécié. Des aumôniers, des diacres et des laïcs de l'association ont contribué à cette initiative. A noter cette année la participation au Synode, qui entre totalement dans l'un de nos défis du projet associatif, nous en reparlerons dans la seconde partie du rapport. Associée à la Pastorale, l'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière, sous la houlette de Marie-Pierre Salinas, permet aux personnes les plus fragiles de vivre le pèlerinage de Lourdes de façon pleine et entière.

1.7 Commission patrimoine

Créée en 2021, cette commission composée d'administrateurs a pour objectif de gérer et d'anticiper les travaux nécessaires sur le patrimoine de l'association. Dotée de bâtiments anciens, souvent issus de legs, Voir Ensemble doit veiller à l'entretien, à la sécurité, et à la conformité des lieux où sont accueillis les personnes qui lui sont confiées. De nombreux travaux sont nécessaires et il s'agit d'avoir une vision complète du patrimoine pour procéder dans l'avenir à des choix de

réparation ou de vente, pour maintenir un accueil de qualité, adapté aux besoins.

1.8 Comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Composé d'administrateurs, le COPES suit toutes les questions concernant les établissements et services. Il fonctionne en lien permanent avec les directeurs généraux et donne des avis sur tout sujet d'actualité. Les actions et dossiers traités sont nombreux et demandent une grande disponibilité à ses membres (cf. Établissements et services). Les enjeux financiers sont d'importance, on parle de millions d'euros.

2.4 LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES : l'action au service des plus fragiles

La gestion des établissements et services occupe une grande place dans les préoccupations du Conseil d'administration et, de manière plus générale, du national. Il est vrai que les réponses professionnelles s'élargissent au fil des années. Accompagnant tous types de publics (enfants, adultes, personnes âgées, personnes vivant en milieu de vie ordinaire ou ayant besoin d'une prise en charge plus institutionnalisée), nos établissements et services concernent aussi, parfois, les personnes ayant un handicap auditif et n'excluent évidemment pas les personnes avec handicaps associés. Avec l'expérience acquise, notre association peut se prévaloir d'une réelle expertise et d'une compétence large pour tout ce qui touche aux méthodes, aux savoir-faire nécessaires à l'accompagnement des personnes qui lui sont adressées.

L'année 2021 a bien évidemment été marquée par les effets de la crise sanitaire. Si celle-ci a eu un impact pour toute la population, sa gestion pour des structures médico-sociales a revêtu, et revêt encore, une complexité particulière.

Cette année encore, les Directions de Pôle et leurs équipes ont dû constamment s'adapter à l'évolution de la situation et des consignes des pouvoirs publics. Avec énergie et agilité, les professionnels ont travaillé pour assurer la continuité de l'accompagnement des enfants, des adultes et des aînés suivis par nos établissements et services, et ce malgré une véritable crise des métiers du médico-social entraînant des difficultés de remplacement et de recrutement.

Malgré tout, les projets structurants des Pôles et de l'Association se sont poursuivis, permettant de développer de nouvelles réponses aux besoins des personnes handicapées, la poursuite et la finalisation des chantiers de reconstruction.

2.5 La coordination nationale : piloter le réseau

Indispensable pour une association gestionnaire d'une trentaine d'établissements, services et dispositifs médico-sociaux, la coordination nationale s'appuie sur le projet associatif et les orientations stratégiques de Voir Ensemble. Elle veille à donner du sens à la participation des usagers et rappelle les enjeux de l'inclusion sociale. Elle alerte les directeurs sur l'évolution des contraintes externes et les épaula avec le souci de mutualiser les réponses.

Cette année, la coordination nationale s'est focalisée sur la réponse à la crise sanitaire et ses conséquences ; elle s'est notamment incarnée par :

1.9 Les réunions de direction

Poursuivies chaque mois en visioconférences, et une fois par trimestre en présentiel, les réunions de direction permettent de partager l'appropriation des consignes, d'adopter un discours et des pratiques communes ou proches sur la gestion des divers aspects liés à la crise sanitaire et à ses conséquences : continuité d'activité, modalités du travail à distance, dialogue continu avec les représentants du personnel, démarches administratives, crise des métiers de l'humain en lien avec la revalorisation des salaires du secteur sanitaire et le décalage pour le secteur médico-social.

1.10 Le comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Le COPES s'est tenu informé de l'actualité des établissements et plus généralement des activités associatives, en lien permanent avec les directeurs généraux. Certains de ses membres ont assisté aux réunions des directeurs et plusieurs réunions téléphoniques ont été organisées en associant les directeurs concernés.

En raison de l'importance des dossiers traités et de sa position d'interface entre les directions des établissements et services et nos organes de décision (bureau et Conseil d'administration), le COPES est une des concrétisations des choix de Voir Ensemble en matière de gouvernance : associer administrateurs et directeurs aux prises de décision.

1.11 Le pilotage administratif et financier

En lien avec la directrice administrative et financière, des reportings réguliers permettent une meilleure visibilité sur les situations des établissements et services et facilitent les analyses de la commission des finances. L'accompagnement des directeurs et de leurs équipes, en particulier dans les domaines commerciaux qui engagent les finances propres de l'association, s'est poursuivi. La mise en place des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ainsi que les différents projets de développement ou de reconstruction rendent indispensable cette mission ressource du siège. En 2021, il a fallu intégrer toutes les nouvelles situations induites par l'épidémie, gérer les conséquences et critères de la revalorisation des salaires du secteur sanitaire et médico-social, produire les comptes en étant encore en télétravail. Le travail collectif engagé pour la mise en place d'un système d'information national s'est poursuivi avec des formations et un déploiement qui continuent sur 2022. Ce logiciel facilitera à terme le travail des équipes et la remontée des informations indispensables à une gestion nationale.

1.12 Le pilotage des ressources humaines

Rendu nécessaire par le nombre d'établissements et de services, leur diversité, le nombre de salariés (478 salariés au 31 décembre 2021 ; 421 Équivalents Temps Plein) un pilotage national est indispensable pour les ressources humaines.

Dans un contexte très changeant, le responsable des ressources humaines a, entre autres, mission de poursuivre la démarche d'harmonisation engagée, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation professionnelle de nos équipes très spécialisées, la fidélisation des métiers spécifiques qui interviennent dans Voir Ensemble, etc.

L'année 2021 a été marquée, comme pour le domaine des finances, par la prise en compte des différentes obligations liées à la crise sanitaire.

Soucieuse du bien-être de ses professionnels toujours très engagés en plein contexte pandémique, l'association a diligenté deux enquêtes auprès de partenaires institutionnels. VOIR ENSEMBLE a souhaité, d'une part, mener une démarche de fond conduisant à des actions concrètes sur le champ de la prévention des risques psychosociaux, et d'autre part, réaliser un diagnostic de la santé au travail. L'enquête réalisée auprès des personnels en novembre 2021 établit malgré la crise sanitaire, une satisfaction générale très importante des salariés au sein de Voir Ensemble (91% des répondants trouvent du sens dans leur travail et le jugent intéressant, 72% sont satisfaits de leur qualité de vie au travail) et un réel engagement au service des personnes accompagnées (88%) (voir les résultats de l'enquête en annexe). Si l'association peut se féliciter d'avoir des équipes aussi engagées, il n'en demeure pas moins une réelle difficulté de recrutement induite par la revalorisation partielle des métiers et une prise en compte encore trop faible de la spécificité de notre accompagnement.

3. VOIR ENSEMBLE : QUATRE DEFIS POUR L'INCLUSION

L'année 2021 aurait pu être tout simplement morose, dans un mouvement d'hibernation où tout se serait figé. Il n'en a rien été, et l'association ayant voté son projet associatif à l'Assemblée générale de juin 2021 s'est emparée des quatre grands défis pour, dès cette année, en relever quelques-uns. Il ne s'agit pas ici de reprendre intégralement notre projet associatif mais de mettre en évidence certaines actions qui, au-delà du quotidien du mouvement ou des établissements et services, prouvent la mobilisation des professionnels et des bénévoles pour imaginer des solutions répondant aux besoins et facilitant l'inclusion.

3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie

Voir Ensemble a pour objet non seulement d'être un vecteur de lien social, mais aussi d'offrir des solutions d'accompagnement adaptées aux situations vécues par les personnes handicapées sensorielles.

L'association a fait le choix de mettre en avant l'importance de l'apprentissage des outils d'autonomie (braille, techniques de compensation...) aussi bien pour les jeunes, pour leur offrir toutes les chances sur le marché de l'emploi et l'autonomie dans leur vie quotidienne, que pour les adultes, tout au long de leur vie notamment professionnelle, en les accompagnant dans leurs besoins d'aménagement de poste.

Aujourd'hui, il s'agit de passer de la seule gestion sociale – grâce à des politiques de solidarité et d'accompagnement, qui ne doivent pas être délégitimées ni abandonnées – à la prise en compte de l'impératif de l'autonomie, de l'accès aux droits, du vivre ensemble et de la production de lien social.

1.13 *Maintenir une place centrale dans l'inclusion scolaire*

Riche d'une longue expérience, l'association Voir Ensemble a toujours fait preuve de capacités d'adaptation pour répondre aux attentes des familles d'enfants déficients visuels. Une inclusion scolaire réussie demande un accompagnement dès le plus jeune âge par des services spécialisés regroupant des professionnels formés aux techniques de compensation du handicap : l'apprentissage du braille, l'utilisation d'outils de traçage et la maîtrise d'un ordinateur adapté ne peuvent se réaliser avec les méthodes proposées à tous.

Voir Ensemble affirme la nécessaire complémentarité des établissements spécialisés, des équipes de soutien à l'inclusion scolaire et du Mouvement, en lien avec le milieu ordinaire. Elle veut maintenir une place centrale des jeunes déficients visuels dans l'inclusion scolaire tout en étant vigilante à la prise en compte de leur situation de handicap sensoriel.

C'est dans cet esprit que le secteur enfance du pôle costarmoricain, après de longs mois de réflexion et de travail associant les équipes, propose un dispositif de classe inclusive, en lien avec le collège de Lamballe. Des ateliers resteront sur le site actuel de la Villeneuve et une expérimentation se met en place sur 2022. L'ensemble du travail de réflexion s'est déroulé en 2021, mobilisant les professionnels, et ce dispositif recueille aujourd'hui le soutien de l'ARS. Un déménagement devrait avoir lieu en 2022, afin de rapprocher l'ensemble des services de Lamballe. Un vrai changement de mode d'intervention, dans l'objectif d'une plus grande et plus efficace inclusion des jeunes concernés.

C'est aussi en vue d'école inclusive que les services enfants (SAFEP-S3AS) du pôle centre auvergne bourgogne ont été lauréats du prix Accessibil'Histoire de Lucie Care pour un très beau projet qui s'intitule Histoire et voyage pour tous. Il s'agit d'adapter 12 livres issus de la maison d'édition l'Ecole des Loisirs, plus particulièrement des ouvrages de Claude Ponti, référencés par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, qui pourront voyager à travers le département de l'Allier dans une valise remplie de douze mallettes (un par ouvrage adapté) à destination des enfants et adolescents déficients visuels de 0 à 18 ans.

Dans chaque mallette, on trouvera l'ensemble des éléments nécessaires au suivi de l'histoire : le livre original accompagné de l'adaptation en audio, en grands caractères et en braille, avec des planches tactiles, des objets et les personnages de l'histoire en 3D. Les mallettes seront mises à disposition des crèches, écoles et collèges qui accueillent des enfants et adolescents déficients visuels, et le projet pourra s'étendre à des ateliers lecture dans les médiathèques et *Musée de l'Illustration Jeunesse* de Moulins. Une façon agréable de découvrir la lecture pour tous et de sensibiliser enseignants, et jeunes à la déficience visuelle.

1.14 Soutenir l'emploi des personnes handicapées visuelles

Avec un taux de chômage estimé à 50%, l'inclusion professionnelle des personnes en déficience visuelle constitue un véritable défi. Les politiques publiques prônent l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu ordinaire de travail. Cette inclusion n'est toutefois pas toujours possible et des structures passerelles telles que les Esat et les EA (entreprises adaptées) restent nécessaires. L'inclusion professionnelle passe par l'adaptation de l'environnement professionnel : formations, accessibilité des logiciels métier, matériels et moyens de compensation, présence de référents sensibilisés au handicap visuel, ouverture à de nouveaux métiers, accessibles et porteurs en phase avec le marché du travail.

Voir Ensemble considère que le handicap est une richesse pour l'entreprise. Elle a fait le choix de gérer différentes structures – Esat, EA, SAE (services d'appui à l'emploi) –, pour proposer des solutions aux personnes handicapées sensorielles et, si demande de leur part, favoriser leur inclusion dans le milieu ordinaire, en prenant en compte les difficultés et le rythme de chacune et chacun.

À travers ses établissements et services, l'association développe, en fonction des besoins et des situations, l'apprentissage et l'adaptation des outils d'autonomie et de compensation du handicap pour les personnes déficientes sensorielles.

En 2021, les équipes de Voir Ensemble comptent 42 salariés en situation de handicap, soit 8,8% de l'effectif de l'association, un chiffre au-delà des obligations légales, concrétisant ainsi l'objet de l'association.

La reconstruction de l'ESAT Renaissance et des services Rémora des Hauts de France dans un nouvel établissement moderne et très adapté inauguré en septembre permet de proposer de nouveaux ateliers (restaurant, réceptions, boutique et cafétéria pour l'IRTS) aux travailleurs d'ESAT, d'envisager ainsi un développement de ses activités et de trouver sa place dans la zone Eurasanté de Loos.

Les services d'appui et d'aide à l'emploi (SIADV Bretagne, Normandie et Rémora 59), dont l'objet est d'accompagner les entreprises et les personnes dans le maintien dans l'emploi ont poursuivi leur action tout au long de l'année, malgré les complications liées à la crise sanitaire. Leurs direction et cheffes de service se sont associées, ainsi que la direction générale, aux premiers échanges en vue de la future convention avec l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH). Formalisant des projets en vue de favoriser l'emploi, cette convention est en cours de renouvellement ; que Voir Ensemble y contribue trouve toute sa logique dans le défi N°1 que s'est choisi l'association.

Plusieurs administrateurs et la Direction Générale s'investissent par ailleurs dans toutes les instances et commissions de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) et du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), afin que soient pris en compte les spécificités de la déficience visuelle.

1.15 Favoriser le lien social et l'autonomie

Dans une société où tout s'individualise et se dématérialise, Voir Ensemble se positionne depuis sa création comme un vecteur de lien social à travers ses groupes, répartis sur tout le territoire, qui proposent des lieux d'échange et de réflexion, des activités sportives et culturelles, un soutien par les pairs, du lien social pour les plus vulnérables et les plus isolés ; ses commissions œuvrent en France et à l'international pour apporter une aide sous différentes formes ; ses établissements et services offrent un accompagnement vers l'autonomie.

Viser l'inclusion c'est permettre à chacun de pouvoir choisir son projet de vie et son lieu de résidence. Dans cet objectif plusieurs de nos établissements et services se sont lancés dans des projets d'habitat inclusif, permettant à ceux qui le souhaitent d'intégrer un logement indépendant de l'établissement mais dans un cadre sécurisé par l'accompagnement de professionnels spécialisés.

Les équipes du Pôle Pays de la Loire ont ainsi finalisé le projet « Ancrage », une dizaine d'appartements accompagnés grâce à un réseau de partenaires, dont 4 sont occupés par des anciens résidents des Amarres.

Les équipes de Gironde travaillent depuis plusieurs mois sur un projet de réaménagement de l'Echoppe, une maison attenante au foyer le Phare à Bordeaux, en 6 appartements indépendants, mais en lien si nécessaire avec les professionnels de l'établissement du Phare. Il s'agit dans le cadre d'un parcours personnalisé pour les travailleurs d'ESAT hébergés au Phare, d'une passerelle vers l'habitat autonome.

L'association, partenaire de longue date de l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), permet chaque année à des adhérents aux faibles ressources de partir en vacances, accompagnés de leur famille. De plus, le fréquent surcoût lié à l'accompagnement contraindrait le plus souvent ces personnes à renoncer à leur départ. En 2021, 41 personnes ont bénéficié du partenariat, des adhérents de Voir Ensemble, des résidents de nos établissements et services de Voir Ensemble (Le Bel Horizon, résidence St-Pierre), mais également d'autres associations partenaires (Maison des aveugles, APAJH, AVH), instituts spécialisés (IME La Pépinière, IJA Toulouse), puisque Voir Ensemble est la seule référence de l'ANCV dans le secteur de la déficience visuelle. Une opportunité pour nous faire connaître. Notre association est ici parfaitement dans son rôle d'attention aux moins favorisés.

3.2 Défi 2 : être acteur du débat public

Afin de peser sur le débat public et de participer à l'élaboration des politiques du handicap, il est nécessaire de mener des actions. Les champs d'action sont larges : le respect de ses droits, mais aussi la place de la personne dans des institutions comme l'Église.

Depuis de nombreuses années, le milieu associatif, dont l'ADN est par essence militant, s'est emparé de plusieurs outils : les sensibilisations auprès du grand public, du milieu scolaire ou professionnel, mais aussi le plaidoyer, un lobbying citoyen, pour faire connaître et progresser sa cause dans la société

1.16 Prendre notre place dans l'Eglise

Réaffirmée par l'association, la dimension chrétienne de Voir Ensemble l'amène à contribuer aux réflexions menées par l'Église et à travailler seule ou en partenariat à l'accueil des personnes déficientes visuelles dans l'Église de France.

En 2021, au-delà de l'organisation du pèlerinage de Lourdes, la Pastorale de Voir Ensemble a poursuivi ses actions en lien avec Promesse d'Église, le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), la Pastorale des personnes handicapées (PPH), de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), des instances diocésaines et des médias chrétiens.

Elle s'est aussi largement associée au synode en livrant des réflexions, (compléments de la pastorale en attente).

A noter aussi le très beau film « Voir avec le cœur » réalisé lors du pèlerinage au Mont Sainte Odile dans le cadre du jubilé. Reporté en raison de la crise sanitaire, ce projet a finalement pu se dérouler sur 2021, donnant à voir au travers des témoignages de plusieurs de nos membres (Jacques Charlin, président national, Hervé Rollin, aumônier national, Ali Chihani de Paris, Anne Méric de Limoges, et Rosa Borges de Lyon) ce que signifie et recouvre leur engagement dans la foi et au sein de Voir Ensemble.

1.17 La militance portée par le plaidoyer

La démarche de plaidoyer permet à notre association de construire une parole nationale, déclinée à tous les niveaux de l'association.

Voir Ensemble prône une approche et des actions militantes communes aux acteurs de la déficience visuelle, tant nationalement que localement. Cette approche inter-associative concerne non seulement la déficience visuelle, à travers les commissions de la CFPSAA, le handicap en général (Collectif Handicaps), l'ensemble du monde associatif et le monde de l'entreprise.

En 2021, plusieurs actions ont ainsi été menées contribuant à la visibilité du positionnement de Voir Ensemble :

- **Déconjugualisation de l'AAH**

Pendant toute l'année 2021, Voir Ensemble s'est mobilisée pour défendre la déconjugualisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés, soutien aux pétitions mises en ligne, signature de l'appel à manifester le 16 septembre partout en France avec prise de parole de notre Vice-président Matthieu Juglar, place de la République (Paris), signature d'une lettre ouverte au Président de la République puis aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale en octobre. Le groupe des Vosges a d'ailleurs interpellé ses députés sur le sujet.

- **Elections régionales et départementales**

Pour une prise en compte du handicap visuel dans les futures politiques publiques régionales et départementales, les associations de la déficience visuelle ont adressé un message commun aux futurs élus. Ainsi, la CFPSAA, la FAF, l'AVH, la Fédération des associations de chiens guides, l'association apiDV et Voir Ensemble ont diffusé un communiqué commun qui accompagnait un document d'interpellation construit autour de cinq thèmes pour sensibiliser concrètement les candidates et candidats. Les thèmes mis en avant étaient : l'éducation (collèges et lycées), la formation et l'emploi, les sites Web, les transports et les chiens-guides. Un débat en ligne était organisé le jeudi 3 juin avec des représentants de partis : Mme Marie-Laure Darrigade, animatrice du livret handicap de la France Insoumise, M. Claude Boulanger-Reijnen de la commission nationale handicap d'Europe Ecologie-Les Verts, Mme Valérie Oppelt, députée La République En Marche de Nantes, M. Philippe Mouiller, Sénateur Les Républicains des Deux-Sèvres.

- **Notre programme pour une société inclusive**

Par son plaidoyer, Voir Ensemble veut peser dans le débat public et ainsi contribuer à la mise en œuvre de sa vision pour l'inclusion des personnes déficientes sensorielles. Pour ce faire, la Commission plaidoyer a construit le programme de notre association pour une société inclusive grâce aux contributions des adhérents, recueillies lors de la journée intergroupe de mars 2021. Ce programme a été diffusé fin octobre. Il est à retrouver sur le site internet de l'association (www.voirensemble.asso.fr)

- **Consultation du Mouvement associatif**

Du 13 octobre au 1er décembre, le Mouvement associatif, qui représente près d'une association sur deux, avait mis en place une consultation en ligne pour nourrir son plaidoyer, porté dans le cadre des élections présidentielle et législatives. Voir Ensemble a soutenu cette démarche en y apportant ses contributions, car notre association est soucieuse que les bénévoles et salariés de nos associations soient mieux reconnus et que l'engagement des plus jeunes soit facilité.

- **Contribution aux démarches visant à reconnaître les métiers du médico-social et de la déficience sensorielle**

Tout au long de l'année, Voir Ensemble a contribué à faire reconnaître métiers et spécificités du secteur de la déficience visuelle en s'associant aux courriers adressés aux élus, aux alertes envoyées aux rapporteurs du gouvernement pour la revalorisation des métiers, en interpellant, avec d'autres, les décideurs sur les risques induits par les différences de traitement entre les secteurs médico-social et sanitaire, en participant à toute action nationale ou locale allant dans le sens de la prise en compte des salariés du secteur, indispensables à un accompagnement de qualité, et bien malmenés du fait de la crise sanitaire.

Le combat se poursuit même si au moment de l'écriture de ces lignes, la valorisation de 183 euros mensuels aux métiers spécifiques du secteur est actée. Il n'en reste pas moins, en effet, que tous les salariés investis des établissements et services de Voir Ensemble ne sont pas encore concernés par les textes, ce qui constitue, pour une association nationale comme la nôtre, un problème d'équité inacceptable.

3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture

Le monde associatif est en constante évolution : certaines associations disparaissent, d'autres fusionnent, d'autres se créent, les contraintes administratives et budgétaires sont toujours plus lourdes et chronophages, l'engagement des bénévoles plus fluctuant qu'auparavant. Comment alors renforcer, vivifier et pérenniser notre vie associative ? S'ouvrir vers l'extérieur semble une réponse pertinente, générant de nombreux retours sur investissement.

1.18 Partenariats et nouveaux publics

Voir Ensemble s'inscrit dans un réseau de partenaires associatifs ou institutionnels, du champ du handicap ou non, au niveau national comme au niveau local. L'association souhaite poursuivre et renforcer son action dans cette voie afin de sortir de l'entre-soi, de faire connaître le handicap sensoriel à toutes les composantes de la société et de miser sur la force du collectif pour faire avancer nos combats en nouant des partenariats d'opportunité ou sur le long terme.

Au-delà de nos actions et partenariats réguliers avec le secteur de la déficience visuelle (CFPSAA) et le CCFD-Terre solidaire évoqués plus haut dans ce rapport, et qui permettent d'être pleinement acteur du débat public, plusieurs groupes se sont lancés dans des partenariats locaux, leur permettant de développer certaines activités ou d'obtenir un soutien à des actions.

Ainsi le groupe de Paris a signé une convention avec l'INJA et l'EAM Anne Bergunion, une structure médicosociale du 14^{ème} arrondissement, pour la pratique du showdown, faisant ainsi connaître l'activité et espérant déclencher de nouvelles passions pour de futurs jeunes adhérents. Le groupe du Rhône a organisé une journée de démonstration de showdown le 6 novembre.

Le groupe de la Loire a pu, grâce à un partenariat important, financer une table de showdown et une journée portes ouvertes.

Le groupe de Côte d'or a accueilli un journaliste de France 3 Bourgogne pour un reportage sur le showdown. Ils ont aussi organisé une sensibilisation dans une MJC.

Des repas sont organisés régulièrement sur Paris, en lien avec ApiDV, avec de jeunes déficients visuels afin de leur présenter l'association et d'éveiller leur intérêt pour nos actions.

Plusieurs groupes et établissements se mobilisent pour organiser des repas dans le noir en lien avec la commune ou des partenaires (Lions club par ex)

Enfin, les liens avec les paroisses, et l'organisation d'événements permettent aujourd'hui de mobiliser et d'intéresser de nouveaux publics à nos actions, et d'enregistrer de nouvelles adhésions, condition indispensable à la pérennisation du Mouvement. Le groupe des Côtes d'Armor a ainsi aidé à l'audiodescription d'œuvres d'art du Musée de Saint-Brieuc.

Le groupe de la Vienne a participé à la journée "Voir Autrement", co-organisée par des associations du handicap visuel, le jeudi 20 mai à Poitiers.

A noter également en 2021 un partenariat original pour financer les projets de nos établissements, Lilo, qui permet à chaque connexion/recherche sur internet de générer des gouttes d'eau virtuelles que l'on peut verser pour cofinancer un projet.

Ce partenariat a été mis en place en lien avec les équipes salariées de Bretagne.

1.19 L'international

Si la construction d'une société véritablement inclusive se heurte encore chez nous à de nombreux obstacles, le défi est encore plus considérable pour les personnes aveugles et malvoyantes des pays dits en développement.

Cependant, grâce à l'émergence parmi elles de responsables opiniâtres qui ont réussi à faire changer peu à peu le regard porté sur le handicap visuel, de réels progrès ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation et à diverses formes d'insertion socio-professionnelle. Ces efforts contribuent à la construction d'un monde plus inclusif à laquelle Voir Ensemble doit continuer d'apporter sa contribution.

La Commission de la Solidarité Internationale au sein de Voir Ensemble agit depuis plus de cinquante ans en partenariat avec des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone, par l'envoi de matériel didactique, l'organisation et le cofinancement de stages de formation aux apprentissages spécifiques (braille, locomotion...), l'aide au financement de la rémunération du personnel d'encadrement pour des écoles d'enfants et de jeunes en situation de déficience visuelle. Elle cofinance également certains projets générateurs de revenus, conçus et mis en œuvre par des associations locales au profit des personnes aveugles ou malvoyantes. Les actions de la commission pour 2021, évoquées dans la première partie de ce rapport, contribuent à l'ouverture de l'association.

3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain

Pour la prochaine décennie, une part importante des enjeux pour notre association sera de développer et faire connaître ses actions plus largement, dans un secteur médico-social en plein bouleversement, de porter des innovations, en particulier dans les domaines du numérique et du développement durable.

Cela concerne les différentes composantes de Voir Ensemble : le Mouvement comme les établissements et services. Voir Ensemble souhaite adapter son fonctionnement à une évolution toujours plus forte vers un tout numérique, aux nouvelles formes d'engagement et aux réalités locales pour répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap visuel.

1.20 Nos enjeux

Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social, décroiser et coordonner les prestations et moyens nécessaires au parcours de vie et de soin des personnes, sont fondés sur l'histoire du secteur et l'évolution des politiques publiques ainsi que des pratiques et l'apparition de nouvelles notions telles, la personne, le parcours, le territoire. L'État nous demande d'adopter une approche situationnelle et territoriale pour répondre de façon articulée et cohérente à l'ensemble des besoins et attentes de la personne. Cela se fait dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale et partagée, sous la forme d'un « plan personnalisé », en veillant à éviter les ruptures de parcours et d'inscrire les interventions dans une dynamique qui a du sens pour la personne : parcours de vie, parcours de soins, etc. Les équipes médico-sociales, dans leur pratique quotidienne, se trouvent en première ligne pour répondre à cet enjeu.

À quoi devons-nous nous attendre dans cette révolution culturelle ? Aujourd'hui l'administration attend des établissements et services médico-sociaux qu'ils soient ouverts sur leur environnement, qu'ils participent au maillage territorial des ressources sanitaires, sociales, médico-sociales et de droit commun. Cette évolution du secteur médico-social nécessite pour Voir Ensemble d'être dans ce domaine « appui ressource » pour un territoire, de fonctionner en dispositifs, avec des plateformes de services et, par conséquent, de trouver des ressources humaines et financières complémentaires.

Caractéristiques de ce nouveau mode de fonctionnement, en 2021, plusieurs PCPE ont ainsi été confiés à Voir Ensemble, confirmant notre spécialisation et la confiance que nous font les financeurs. En 2021, la création d'un *Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées* (PCPE) dits « Equipes mobiles d'appui à l'inclusion » sur le département de la Mayenne permet de compléter l'accompagnement vers l'autonomie des adultes déficients visuels. Ce dispositif vient compléter l'action menée auprès des enfants par notre service du SERDAA à Laval.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux connaître la population des déficients visuels, l'étude Homère s'est poursuivie en 2021. Cette étude nationale reposant sur un questionnaire dense, menée en lien avec huit autres organisations et associations du secteur, vise bien évidemment à disposer de données pour enrichir les réflexions du futur observatoire de la déficience visuelle, mais surtout à conduire les actions prioritaires à mettre en place pour œuvrer à l'inclusion des personnes déficientes visuelles et soutenir la réalisation de leurs aspirations. Lancée en phase expérimentale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes le 11 février 2021, cette étude est déployée et exploitée dans toute la France sur les années 2021 et 2022.

Plusieurs de nos administrateurs et salariés ont été mobilisés dans les événements de lancement qui se sont déroulés dans différentes régions.

L'enjeu du développement durable est aujourd'hui intégré à tous les projets de reconstruction à la fois pour une meilleure réponse aux besoins des personnes que nous accompagnons mais également dans une logique d'économie d'énergie.

Ainsi, pour notre nouveau site de LOOS, l'association a fait le choix d'investir pour 200 000 euros environ dans des équipements destinés à réduire les consommations énergétiques.

Le Pôle Pays de la Loire se montre également très actif sur ce sujet. Réjane LOYER, Directrice du Pôle, a en effet lancé une étude sur la faisabilité de la production solaire d'eau chaude. Dans la suite, son projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet « Energies Renouvelables » piloté par l'ARS et l'ADEME notamment.

Le projet de reconstruction de la Résidence Saint- Pierre intègre également cette réflexion même si avec l'augmentation du prix des matières premières ce projet se trouve ralenti.

A noter également la poursuite de l'agriculture en bio au sein de l'entreprise adaptée en Bretagne et raisonnée de notre ESAT du Puch en Gironde, ainsi que le travail réalisé afin d'obtenir la certification développement durable pour le vin.

1.21 La démarche commerciale

Les Esat et les EA mettent en œuvre pour leurs salariés ou travailleurs un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de Voir Ensemble ou d'entreprises extérieures. Ces structures connaissent de fortes évolutions législatives depuis 2020.

Les EA occupent une place restreinte mais singulière au sein des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais font totalement partie du marché du travail. Le travailleur handicapé y a un statut de salarié de droit commun.

Les Esat ont une place à part dans le monde du handicap : ils proposent aux personnes en situation de handicap orientées vers un milieu protégé d'exercer une activité professionnelle et de recevoir un soutien médical, social et éducatif. Ces travailleurs, qui n'ont pas le statut de salariés, perçoivent une rémunération garantie, comprise entre 55 % et 110 % du Smic.

L'association Voir Ensemble pense que ces dispositifs sont nécessaires et adaptés aux personnes déficientes visuelles, car elles sont confrontées directement au monde concurrentiel du travail avec une nécessité de performance, mais dans un cadre adapté à la situation de chaque personne déficiente visuelle.

Les évolutions législatives concernant les EA et les Esat impliquent une reconfiguration et une adaptation des missions sociales dans un contexte d'évolutions multidimensionnelles : une politique d'inclusion, les publics accueillis, le marché concurrentiel. Dans ce contexte, l'association doit permettre aux directeurs de ces structures de disposer d'un cadre et de modalités d'intervention adaptés aux nouveaux défis, de travailler avec les acteurs qui œuvrent dans ce champ : financeurs, réseaux d'insertion professionnelle, réseaux d'entreprises...

La décision de l'association de poursuivre dans cette direction porte sur les principes de gestion qu'imposent les logiques commerciales. Il s'agit de réfléchir sur une éthique de travail, sur l'entreprise solidaire (dimension RSE), sur l'emploi sur un territoire et sur l'image de nos produits et services. Il faut une vitrine nationale avec une cohérence de communication pour montrer l'étendue de notre savoir-faire et de nos champs d'activité.

Face au phénomène de délocalisation, il s'agit de sortir progressivement de la sous-traitance industrielle pour favoriser les activités et services de production propre, lesquelles permettront un rapprochement de fonctionnement avec le milieu ordinaire, voire un passage vers ce dernier. D'où la nécessité de définir les activités de production, de valider la pertinence d'un positionnement de niche, de qualité, en proximité géographique, basé sur une qualité certifiée par des labels, s'appuyant sur les potentialités de chaque site.

Les activités des services, quant à elles, sont principalement axées sur les prestations d'évaluation des personnes en situation de handicap, de maintien dans l'emploi, de sensibilisation aux handicaps sensoriels. Leur développement passe par l'intensification du réseau et la valorisation des domaines d'expertises détenus par l'association sur les différents territoires. Il s'agit de mettre en avant notre connaissance de la déficience sensorielle, de développer le maillage territorial et les partenariats, afin d'être en capacité de répondre aux appels à projets pour apporter collectivement des réponses pertinentes aux besoins de personnes en situation de handicap.

En 2021, les deux ESAT (Renaissance et Le Puch) se sont dotés, avec l'aide de l'association, de sites internet dédiés à la promotion et la vente de leurs productions. Renaissance allant jusqu'à lancer le click and collect, bien pratique en période de pandémie pour maintenir l'activité de restauration. De nouveaux marchés sont en cours de discussion afin d'élargir la clientèle.

Un professionnel dédié au commercial a pu être également embauché au Puch.

La réflexion est déjà lancée dans les services d'appui à l'emploi pour préparer la réponse aux appels d'offres.

4. CONCLUSION

Toujours bousculée par la crise sanitaire et surtout par ses conséquences en matière de recrutement et de qualité d'accompagnement, Voir Ensemble a su garder le cap, poursuivre sa réflexion et se mobiliser pour finaliser et déployer le projet associatif, feuille de route qui guidera nos actions pour la décennie à venir.

En 2021, l'association a pu assurer l'accompagnement des personnes qui lui sont confiées, rester en lien avec les adhérents, sensibiliser le grand public à la situation spécifique des personnes en déficience visuelle et remplir toutes ses obligations d'employeur.

Pour conclure ce rapport, je reprendrai les propos de notre Président National, Jacques Charlin qui écrivait récemment :

« Notre projet doit cependant composer avec un sérail médicosocial national en souffrance : absence de revalorisation salariale, sous-effectif, épuisement et sentiment de non-reconnaissance, difficultés de recrutement... VOIR ENSEMBLE a associé sa voix à celle d'inter fédérations de représentants du secteur social et médico-social pour alerter sur la « crise des métiers de l'humain ». Le Ségur de la Santé et les accords Laforcade 1 et 2, avec une revalorisation de 183 euros nets par mois, laissent encore des oubliés au bord de la route. Tous les métiers du secteur ne sont pas concernés par cette prime et les spécificités des métiers de la déficience visuelle non encore reconnus, fin 2021.

Au regard de ces constats et soucieuse du bien-être de ses professionnels toujours très engagés et en plein contexte pandémique, l'association a diligenté deux enquêtes auprès de partenaires institutionnels. VOIR ENSEMBLE a souhaité, d'une part, mener une démarche de fond conduisant à des actions concrètes sur le champ de la prévention des risques psychosociaux, et d'autre part, réaliser un diagnostic de la santé au travail. Les premiers et principaux signaux et enseignements sont très positifs. Notre association dispose d'atouts sur lesquels elle peut s'appuyer : son capital humain, ses forces vives qui adhèrent au projet, aux valeurs et à la culture de VOIR ENSEMBLE et qui sont fiers d'y travailler. Une vraie appartenance et des valeurs communes soudent les équipes autour d'un travail quotidien intéressant et motivant, ayant du sens.

Construisons ensemble une année 2022 à l'image des défis de notre projet associatif en souhaitant que les moyens dédiés à notre secteur permettent de mieux valoriser ceux qui y œuvrent au quotidien avec cœur et continuons de permettre à chaque personne que nous accompagnons d'être acteur de sa propre vie dans la société ».

Que tous, professionnels du terrain, résidents, travailleurs de nos ESAT, bénéficiaires, familles, bénévoles, salariés du siège social, soient remerciés chaleureusement pour leur investissement sans faille et leur mobilisation quotidienne.

Marion Montessuy,
Directrice générale

5. ANNEXES

Composition du conseil d'administration

Liste des établissements et services

2021 en quelques chiffres

Résultats de l'enquête capital humain

Représentation de l'activité des établissements et services

Qui fait quoi au siège ?

Que proposent les groupes de Voir Ensemble ?

Services rendus par le siège aux établissements et services

Les représentations nationales

6. Glossaire

Agefiph :	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
CCFD-terre Solidaire :	Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire
CFPSAA :	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes
CNCPH :	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNSLC :	Commission nationale Sports, Loisirs et Culture
Copam :	Comité permanent d'animation du Mouvement
Copes :	Comité permanent des établissements et services
CSI :	Commission Solidarité internationale
EA :	entreprise adaptée
Ehpad :	établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante
Esat :	établissements et services d'aide par le travail
Inja :	Institut national des jeunes aveugles
MDPH :	Maison départementale des personnes handicapées
OCH :	Office chrétien des personnes handicapées
PPH :	Pastorale des personnes handicapées
RGAA :	Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.
SAE :	service d'appui à l'emploi
Safep :	service d'accompagnement familial et d'éducation précoce
S3AS :	service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

7. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 1er juin 2022

Bureau national :

Jacques CHARLIN (président national) - non voyant
Matthieu JUGLAR (vice-président national) – non voyant
Bertrand LAINE (vice-président national) - mal voyant
Dominique ALLAIN (trésorier national) - voyant
Marie Céline AFONSO CHANTEPIE (trésorière nationale adjointe) - voyante
Christiane AUDEBERT (secrétaire national) - non voyante
Marie-Claude CRESSANT (secrétaire national adjoint) – non voyante
Père Hervé ROLLIN (aumônier national) – mal voyant

Autres membres :

Augustin BOUJEKA - non voyant
Lyvay BRINDLE - non voyant
Ali CHIHANI - non voyant
Patrick DEHAYNIN - voyant
Yves DUNAND - non voyant
Bruno GENDRON - non voyant
Philippe GIORGETTI - non voyant
Marie Paule GIRODET - voyante
Valérie HACCART mal voyante
Brigitte HIRIGOYEN – voyante
Victor LAVEDAN – mal voyant
Françoise MAGNA - voyante
Christian PUISSANT- mal voyant
Pissin THAN - non voyant

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS et SAMSAH) :

Rémora 93 (Seine-Saint-Denis), (SAMSAH)

Rémora 95 (Val-d'Oise) (SAVS)

Rémora 77 (Seine-et-Marne) (SAMSAH)

Rémora 59 (Nord) (SAVS)

Rémora 62 (Pas-de-Calais) (SAVS)

SAVS Côtes-d'Armor

Services d'appui à l'emploi (SAE) :

Rémora 59

Rémora 62

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Bretagne

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Normandie

**Établissements d'éducation et d'enseignement adaptés - services d'inclusion :
Dans l'Allier, l'Institut des jeunes aveugles des Charmettes :**

Section de première formation professionnelle (SPFP)

Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP)

Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)

Dans la Nièvre : SAFEP et SAAAS

En Saône et Loire : SAFEP et SAAAS

En Bretagne :

Centre éducatif de réadaptation pour déficients visuels (CERADV) de la Villeneuve-Sainte-Odile

Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS) de la VSO

En Mayenne :

Service d'éducation et de rééducation à domicile pour aveugles et amblyopes (SERDAA)

SAFEP

SAAAS

Établissements et services de travail protégé (ESAT et EA) :

L'ESAT Renaissance, à Loos

Foyer d'hébergement du Phare à Bordeaux

ESAT le Puch

La Ferme de la Villeneuve

Foyers d'accueil médicalisés :

Foyer d'accueil médicalisé de Beaubois, à Bourseul

Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Notre-Dame de Terre-Neuve et ses deux

annexes, le Chêne Vert et les Amarres

Foyer d'accueil médicalisé La Pyramide

Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Le Bel Horizon, à Lamballe

La Résidence Saint-Pierre (EHPAD)

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

5 000 adhérents

50 groupes locaux

7 commissions / groupes de travail nationaux

33 établissements et services

478 salariés au 31 décembre 2021 (421 Équivalents Temps Plein)

2000 personnes accueillies/accompagnées dans nos établissements et services

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « Santé au travail, Engagement et Vulnérabilités »

réalisée entre le 08.11.2021 et le 07.12.2021



88 %

se donnent à 100% dans leur travail et sont fiers de travailler à Voir Ensemble



Un engagement exemplaire !



72 %

des salariés sont satisfaits de leur qualité de vie au travail

Un niveau de satisfaction notable



72 %

des salariés s'estiment en bonne santé



57 %

des salariés sont en situation de fragilité

Un résultat dont l'association tiendra compte dans son plan d'actions



46 %

des salariés se disent stressés au travail



43 %

des salariés ressentent des douleurs physiques gênantes

ENVIRONNEMENT ET CONTENU DE VOTRE TRAVAIL :



65 %

sont satisfaits des relations
au sein de leur équipe



71 %

ont un travail physique
et/ou nerveux fatigant

MOTIVATION ET PERCEPTION DE VOTRE TRAVAIL :



73 %

adhèrent au projet, aux valeurs et
à la culture de l'association



91 %

trouvent du sens dans leur travail
et le juge intéressant et stimulant

CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE/VIE PERSONNELLE :



77 %

sont satisfaits de leur équilibre
vie professionnelle/vie personnelle

Au-delà des bons résultats obtenus à l'issue de cette enquête, Voir Ensemble est actuellement en cours de rédaction, en partenariat avec Malakoff Humanis, d'un plan d'actions concret, qui sera mis en œuvre au plus vite afin de poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail. Ce plan sera co-construit avec les représentants du Personnel et fera l'objet d'une communication ultérieure.

QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?

Les missions du siège de l'association sont nombreuses et il nous a paru intéressant de vous proposer ci-dessous une liste des services concrets qu'il rend.

En dehors de l'hébergement rue Mayet, que nombre d'entre vous connaissent bien, le siège sert aussi à :

Pour le Mouvement :

Organiser/suivre la vie statutaire (conseil d'administration, bureau et assemblée générale), des commissions nationales et des COPAM et COPES, et autres groupes de travail (ex : commission plaidoyer, équipes projets du COPAM),

Veiller au respect des statuts,

Fournir les cartes de membres et les timbres annuels,

Gérer et actualiser les fichiers des adhérents et des abonnés,

Remplir les obligations d'une association reconnue d'utilité publique auprès de la préfecture (publication des comptes, envoi des rapports annuels, demandes d'autorisations d'emprunts...),

Représenter l'association auprès des instances et partenaires nationaux,

Informers les adhérents et les responsables de groupes,

Organiser/animer les formations des responsables de groupes,

Rédiger et envoyer les synthèses et comptes rendus,

Organiser la JNAA (autorisations, commande et envoi du matériel...),

Participer aux assemblées générales de groupes,

Accompagner la démarche de plaidoyer

Accompagner le thème d'année

Accompagner les conflits, problèmes et tensions pouvant apparaître dans les groupes

Rédiger et fournir les outils de communication (Voir Demain, site internet, newsletter, plaquettes et documents divers, guide du responsable bénévole, revue de presse...) et les informations importantes,

Rédiger et proposer des nouveaux documents pour les groupes (livret de l'adhérent, chartes, livret thème d'année...)

Gérer les comptes, en veillant à fournir tous les justificatifs nécessaires,

Gérer les finances et les placements de façon sécurisée et optimisée,

Établir le bilan financier,

Négocier les assurances, refacturées à prix coûtant aux groupes

Aider pour les subventions,

Aider et signer les conventions de partenariat

Aider, voire prendre le relais, pour la trésorerie des groupes,

Entretenir le partenariat avec l'ANCV (agence nationale pour les chèques-vacances) :

Pour les établissements et services : (cf. liste complète en annexe)

Veiller à ce que les établissements et services restent dans la ligne du projet associatif,

Assurer leur pilotage,

Veiller à la démarche qualité,

Mettre en place l'harmonisation des systèmes de gestion et de paie,

Optimiser les ressources,

Accompagner les plans d'économies,

Veiller au respect des procédures internes (groupes et établissements),

Accompagner les directeurs dans les réunions et rencontres importantes,

Gérer les ressources humaines et les relations sociales,

Minimiser les risques employeur,

Régler les problèmes juridiques éventuels et de toutes natures,

Suivre les relations avec les autorités de tarification (conseil départemental, ARS...)

Contribuer aux réflexions stratégiques de développement

Une multitude d'autres tâches sont réalisées par la petite équipe de salariés du siège (vous pourrez retrouver leurs noms et missions en annexe) afin d'assurer un service et un accueil de qualité, de gérer au mieux les imprévus et les demandes variées des adhérents. Malgré la situation, ils ont fait en sorte de ne jamais couper le lien avec les groupes, d'accompagner les établissements et services et d'assurer la continuité du travail. Un grand bravo pour leur adaptation et pour leurs prises d'initiative, même en mode « dégradé » comme on dit aujourd'hui.

L'accueil :

Catherine Vallat (et Didier Verniest le vendredi) assure les réservations de chambres et de salles, la facturation, l'accueil au siège, le standard téléphonique et le service d'envoi et de réception du courrier, l'actualisation des différents fichiers (adhérents, adresses, abonnés) dès que les informations sont adressées au siège, l'envoi de matériel à destination des groupes.

L'hébergement :

Khadija El Hirak (le matin en semaine) accueille les adhérents qui souhaitent bénéficier de l'hébergement, sous réserve de s'y prendre à l'avance. Elle assure le ménage et gère les imprévus en cas de panne d'ascenseur ou autres alertes incendie... Onze chambres sont à disposition pour faciliter les réunions et les formations, moyennant quelques règles à respecter.

La communication :

Sylvie Thézé réalise en interne la revue Voir Demain quatre fois par an. Chaque numéro comporte un dossier sur un thème d'actualité et valorise des actions innovantes et originales des groupes et des établissements et services. Elle assure également la rédaction de la newsletter envoyée par mail chaque mois. Elle constitue une revue de presse électronique bimensuelle à destination des directeurs avec une version pour les administrateurs, et répond aux questions des adhérents, mais aussi de personnes extérieures à l'association. Elle est associée à toute réflexion et projet de communication (élaboration de document, montage de projet...).

Très accessible, le site internet permet de retrouver l'actualité de l'association, mais également celle de notre secteur. Toutes les dimensions de l'association y ont leur place et groupes et établissements peuvent maintenant actualiser directement leurs informations.

Sylvie Thézé suit également le dossier des chèques-vacances avec Judith Caillot et Olivier Randria.

La comptabilité :

Guillaume N'Guyen suit toutes les opérations comptables du siège, il est également le contact privilégié pour la comptabilité des groupes dont il enregistre les comptes. Il réalise en lien avec la directrice générale les opérations de virements, les paiements, le suivi de tous les comptes de liaison avec les établissements et services. Il suit également les questions d'assurance en lien avec Judith Caillot.

Le service administratif et financier :

Marlène Carreira assure l'analyse et le suivi financier de l'association, le lien avec la société informatique, l'harmonisation de la paie. Elle répond à toute question des directeurs et comptables en lien avec la gestion. Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un engagement ou un risque financier. Elle est notre personne ressource pour toutes les questions liées aux chiffres et aux finances. Elle est aussi notre chef de projet pour la mise en place du nouveau SIRH et pour le dossier de l'utilisateur informatisé.

Le service ressources humaines :

Frédéric Reichart, responsable des ressources humaines, est chargé de travailler les accords, d'aider à la rédaction des contrats de travail, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il répond à toute question des directeurs en lien avec les ressources humaines. Il est associé à toute réflexion/projet induisant un risque humain. Il est notre personne ressource pour toutes les questions liées aux salariés.

L'assistante de direction :

Judith Caillot est chargée du suivi des dossiers administratifs : assurances, legs, demandes de devis, préparations de réunions, de formations et rencontres diverses ainsi que l'organisation de la journée nationale de collecte et les dossiers ANCV. Elle est l'interlocutrice pour tout envoi de document officiel, et pour les demandes d'autorisation préfectorales diverses. Elle est aussi chargée de l'envoi des circulaires.

L'agent de développement :

Olivier Randria est chargé d'accompagner la dynamique de développement du Mouvement. Il est le contact privilégié des groupes et commissions, produit documents et livrets pour accompagner les projets et impulse et soutient la démarche de plaidoyer.

SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

**Veille à l'application des orientations politiques contenues dans le projet de l'association
Voir Ensemble**

Respect des valeurs de l'association centrées sur la participation des personnes, sur le respect de leur intégrité, de leur dignité, et sur une démarche d'inclusion sociale

Réalisation des spécificités défendues par l'association

- **Participation des personnes aux actes de leur vie et à la citoyenneté**
- **Compensation du handicap sensoriel**
- **Adaptation du cadre de vie**

Gestion administrative

Intégration de tous les établissements et services sur la base Alfa nationale

Centralisation des assurances

Négociation de la maintenance Alfa

Études et négociations en cours : expertises comptables, flotte de véhicules

DSN

Impôts à la source

Échanges de bonnes pratiques

Ressources humaines / gestion du personnel :

Comité social économique

Bilan social, rapport annuel consolidé obligatoire (mise en place de tableaux communs utilisables par les établissements et services)

Accord égalité hommes/femmes et accord de génération

Analyse de la pénibilité et des fiches pour les salariés concernés

Les fiches de postes types à décliner dans tous les établissements et services

Formation des directeurs sur les CDD

Formation pour tous les cadres de direction et une harmonisation des procédures pour les entretiens professionnels devenus l'élément fondamental du dispositif sur la formation professionnelle

Mise en conformité de la mutuelle avec l'avenant 328 de la CCN66, négociation des tarifs et options sur-complémentaires

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Accompagnement pour les litiges/ruptures/prud'hommes

Accompagnement des directeurs pour le suivi des instances de représentation du personnel

Soutien de la DG lors d'alertes des inspections du travail

Recrutements des directeurs et chefs de service en lien avec les directeurs

Intervention de consultants extérieurs pour sortie de crise

Conseil en management et veille juridique

Appui des directeurs dans la gestion des situations complexes

Harmonisation des paramétrages paie

Déclaration sociale nominative (formation groupée + pilotage national)

Harmonisation des congés

Mise en place des compteurs pour les congés

Tableaux de bord trimestriels, dont masse salariale

Doivent être encore mis en place avec l'arrivée de la responsable des ressources humaines :

Harmonisation des contrats

Suivi des entretiens professionnels

Mise en place d'un plan de formation national (pour mutualiser les moyens)

GPEC, mobilité, suivi des carrières

Suivi des remplacements

Intégration des nouveaux salariés

Suivi de l'évolution du cadre réglementaire

- **Apprentissage**
- **Plan de santé au travail**
- **Assise sociale (loi Rebsamen)**

Finances / comptabilité :

Commission des finances présidée par le trésorier national de l'association

Harmonisation du plan comptable

Procédures pour les engagements de dépense

Travail sur les placements pour sécuriser

Contrôle et accompagnement des comptables, renforcement si nécessaire

Formation des comptables

Mise en place d'une gestion financière avec reporting et analyse des risques

Suivi gestion propre, mise en place de calculs de rentabilité

Élaboration du bilan par consolidation des comptabilités et rédaction des annexes s'y afférant, travail en complémentarité de la mission du commissaire aux comptes.

Accompagnement sur les tableaux de bord de l'ANAP

Accompagnement dans la mise en place de CPOM

Assistance technique auprès des directeurs pour l'élaboration des budgets prévisionnels

Contrôle et élaboration des comptes administratifs

Suivi des investissements, élaboration des simulations, contrôle et suivi des amortissements

Suivi des emprunts

Élaboration d'outils de contrôle et d'analyse

Doivent être encore mis en place :

Centralisation de la trésorerie

Négociation nationale des emprunts

Démarche qualité (évaluation interne et externe) :

Apprentissage de la démarche d'évaluation sur l'ensemble des établissements et services

Un audit croisé entrant dans la démarche d'évaluation interne. (Audit basé sur le référentiel de bientraitance mis en place par le siège.)

Une procédure d'organisation et de mise en œuvre de la réglementation relative aux obligations d'évaluation interne (autoévaluation) et d'évaluation externe (par un organisme habilité)

L'évaluation externe par un cabinet commun (Bleu Social) pour faciliter l'harmonisation de la démarche et réaliser des économies

Harmonisation des préconisations d'amélioration continue de la qualité au regard de la cohérence de l'action associative

Une formation pour les acteurs de la qualité sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'Anesm

Développement :

Accompagnement pour la réponse aux appels à projets

Création d'un module de formation pour adultes « Mieux comprendre la déficience visuelle »

Formation de formateurs occasionnels labellisés

Engagement dans les équipes relais handicaps rares

Protocoles de partenariats et de coopération

Coordination :

Préparation et participation aux conseils d'administration, bureaux, assemblée générale, au comité permanent des établissements et services

Relations avec la préfecture (autorisations d'emprunts, patrimoine)

Mise en place d'un comité de pilotage pour les actions en gestion propre

Réunions régulières pour donner aux directeurs les directives nationales

Réunions thématiques téléphoniques pour les directeurs en plus des réunions générales pour tout dossier demandant une position rapide

Communication :

Création d'outils et de plaquettes

Validation de tous les documents de communication interne et externe par le siège et/ou le conseil d'administration (livret d'accueil du salarié, document de présentation associative Plus de sens à la vie)

Dossiers spécifiques dans Voir Demain (handicaps rares, surdit , braille, accessibilit ...)

Site internet : pilotage et actualisation du site comportant une partie importante sur les établissements et services et un espace interne permettant de diffuser les documents obligatoires, les annonces de postes à pourvoir, les accords négociés, les procédures et orientations à suivre ; mise en place de la base de données

QUE PROPOSENT LES GROUPES DE

VOIR ENSEMBLE ?

Dans les groupes de Voir Ensemble, il est possible aux adhérents de bénéficier :

Des activités sportives, culturelles et de loisirs (randonnées, voyages, pétanque adaptée, showdown, bridge, coinche, jeux de société, chant choral, théâtre, gymnastique, tandem voyant/non-voyant...)

De formations à l'informatique et aux logiciels adaptés

De présentation de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle

De visites culturelles (musées, châteaux, etc.)

De rencontres à dimension culturelle et chrétienne (partage d'Évangile, pèlerinages, célébrations...)

De prêts de livres audio ou braille

D'actualités sociales concernant la déficience visuelle

D'informations concernant des demandes très diverses : école de chiens-guides, donneurs de voix, sociétés de matériels spécialisés...

De conférences sur des thèmes divers (relooking, les huiles essentielles...)

De transports organisés avec des chauffeurs bénévoles pour participer aux activités (très important en milieu rural)

D'achats groupés de matériel adapté (très chers)

De cours de braille

D'être accompagné dans les démarches nécessaires à la reconnaissance du handicap ou

à l'obtention des allocations ou des aides techniques

D'être aidé dans le montage des dossiers administratifs

D'être accompagné dans la recherche d'un emploi...

Certains groupes réalisent aussi gratuitement pour des **non-adhérents** :

Des formations pour toute personne qui souhaite découvrir le matériel et les logiciels adaptés (très utiles aussi pour les personnes âgées qui perdent leur autonomie), mais aussi le matériel pour faire la cuisine ou faciliter la vie quotidienne

Des sensibilisations à la déficience visuelle pour les partenaires locaux (interventions dans les écoles et collèges, auprès des écoles de travailleurs sociaux, auprès des infirmières, dans les mairies, dans les offices de tourisme...)

Des visites à domicile de personnes âgées ou isolées devenant ou devenues aveugles et ne pouvant se déplacer pour maintenir le lien social et rompre la solitude

Des visites dans des résidences de personnes âgées, à l'hôpital ou en maison de convalescence

Des animations dans les CCAS, les résidences de personnes âgées et les écoles

Des cours de braille

Des démonstrations de circulation avec canne, avec chien-guide

Des repas sous bandeau (repas dans le noir) pour découvrir la déficience

Des journées/soirées de découverte de films en audiodescription

Des journées de pratique d'activités mixtes valides/déficients visuels (course avec guide, tandem, pétanque, showdown, curling)

Des lotos et tombolas ouverts aux habitants de la commune

Des envois de matériels informatiques adaptés, de livres braille ou audio, de lunettes...

Des interventions (sur demande des ARS, des mairies et conseils départementaux, des écoles et universités) dans des colloques/conférences sur les thèmes du handicap, de l'estime de soi en situation de handicap, les sujétions liées au handicap, la discrimination, l'autonomie, etc.

REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Notre association s'implique, vous le savez, dans de très nombreux organismes. Elle entretient aussi des conventions avec un certain nombre de partenaires. Chaque relation mobilise au minimum un administrateur. Il convient de souligner que, grâce à cela, nous apportons notre contribution sur de multiples plans. Nous n'aborderons ici que les points principaux à retenir résultant de certains de nos partenariats.

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre-Solidaire) :

Antonio Pires et Nicolas KOKOUMA étaient nos représentants à l'assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire, ainsi qu'à la commission Éducation au Développement.

Promesse d'Eglise :

Marie Claude Cressant nous représente.

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) :

Cette fédération regroupe toutes les grandes associations et fédérations du secteur sanitaire et médico-social. L'Uniopss reste le premier porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. Chaque projet élaboré par les ministères concernés fait l'objet d'une analyse et d'une prise de position, en concertation avec tous les groupements et les unions régionales qui constituent l'Uniopss. La directrice générale et la directrice générale adjointe participent à certaines réunions et commissions de l'Uniopss.

La Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) :

Jacques Charlin, Christiane Audebert, Marie Claude Cressant, Matthieu Juglar, Valérie Haccart, Bertrand Laine, Marie Paule Girodet, Françoise Magna, Bruno Gendron, Thibaut de Martimprey et la direction générale nous représentent aux réunions du conseil d'administration et des commissions (accessibilité, culture, juridique, emploi, avenir et médico-social) et participent ainsi aux grandes décisions concernant la CFPSAA.

Fédération des aveugles et amblyopes de France (FAAF) :

Jacques Charlin, Matthieu Juglar et Sylvie Thézé ont suivi les travaux en vue de l'étude Homère sur les personnes en déficience visuelle.

Fédération sportive et Culturelle de France (FSCF) :

Dominique Allain a participé au groupe GPS.